

ORSAN



Bulletin d'information n°72
Décembre 2024



Sommaire

Le mot du maire	Page 2
Etat civil	Page 3
Agenda	Page 3
Commémorations	Page 4
Actualités	Page 5
Divers	Page 9
CCAS	Page 10
Ecole	Page 11
Associations	Page 13
Recensement	Page 23
Arrêtés municipaux	Page 25
Pratique/Service public	Page 28



Chères Orsannaïses, chers Orsannaïses,

Ainsi s'achève l'année 2024, dans un contexte particulier marqué par des inquiétudes et des incertitudes tant sur le plan institutionnel, qu'économique et financier, avec des conséquences budgétaires contraintes pour tous et notamment à l'égard des collectivités territoriales.

Les municipalités vont devoir revoir leur projet budgétaire en conséquence et une fois de plus, la rigueur s'impose. Sur notre commune, le niveau de service restera le même, malgré des recettes prévisionnelles revues à la baisse.

Pour autant, je demeure optimiste quant à l'évolution de notre village même s'il y a encore à faire.

Le résultat 2024 excédentaire en fonctionnement va nous permettre de continuer nos projets pour le développement de la commune et ce sans augmenter le taux des taxes locales qui restera identique.

Dans cette situation politique compliquée, la commune reste un repère. Elle demeure un pôle de stabilité, assure la continuité du service public, crée du lien et rassemble les administrés.

Le mois de décembre est aussi l'occasion de se réunir et de célébrer.

Les festivités de fin d'année promettent d'être un moment fort avec le marché de Noël, la bodéga, les illuminations qui embellissent nos rues et les différents événements organisés pour petits et grands.

J'espère que vous serez nombreux à y participer et à partager ces instants de joie.

Notre engagement est d'améliorer votre cadre de vie, de vous proposer les services que vous attendez et dont vous avez besoin.

Ces instants de répit et de réflexion sont précieux pour aborder la nouvelle année avec espoir et détermination.

Je vous adresse, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et vous donne rendez-vous le vendredi 17 janvier 2025 à 18h30 à la salle des fêtes pour les vœux de la Municipalité.

Avec toute ma considération

Votre Maire
Bernard DUCROS



Mariages :

CASSAR Kévin avec DUBROMEL Noémie
 CHABAUD Gaël avec CHAUSSY Manon
 FÈVE Bastien avec VEDEL Sarah
 LIMATA Adrien avec ANTONELLI JUSSIAN Lisa
 MUSELLI Nicolas avec PASCAL Cassandre
 TULLIACH Stéphane avec NAVALS Sandrine

Naissances :

DURAND Thomas
 GRUYOT Noah
 MILÉSI Énaël
 TRUC Ethan



Agenda

Samedi 11 janvier : Repas des aînés à 12h00, centre socioculturel, place des écoles.

Vendredi 17 janvier : Vœux du Maire aux Orsannais à 18h30, salle multiculturelle.

Dimanche 26 janvier : Loto organisé par L'Ensemble Vocal Amadeus, centre socioculturel, place des écoles.

Dimanche 9 février : Loto organisé par l'APE, centre socioculturel, place des écoles.

Mercredi 19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Jeudi 1er mai : Fête du 1er mai.

Jeudi 8 mai : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945.

Samedi 21 juin et dimanche 22 juin : "Les weekends historiques d'ORSAN".

Marché hebdomadaire : tous les samedis matin.

Menu du repas de aînés du 11 janvier 2025



Retrouvez tous les détails de ces événements le moment venu sur Panneau Pocket, Facebook ou sur le site internet de la mairie.

Panneau Pocket : Téléchargez l'application gratuitement sur votre téléphone et consultez les informations de la commune et de l'Agglo du Gard Rhodanien.



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE 1918

La cérémonie du 11 novembre 2024, célébrée partout en France, a marqué le 106^e anniversaire de l'Armistice de 1918, qui mit fin à la Première Guerre mondiale. Ce moment empreint de recueillement a une nouvelle fois rassemblé citoyens, élus, anciens combattants, militaires et jeunes générations, unis pour honorer la mémoire des soldats tombés pour la France.



La commémoration a débuté au square Joseph R. Rosar avant de se poursuivre devant le monument aux morts situé dans l'ancien cimetière. Après le traditionnel dépôt de gerbes et une minute de silence en hommage aux disparus, Sandrine Sermet et Bernard Ducros ont donné lecture des messages officiels : celui de l'Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre, ainsi que celui de Sébastien Lecornu, ministre des Armées.

L'Ensemble Vocal Amadeus a ensuite interprété avec émotion Le Chant du Départ et La Marseillaise, ajoutant une dimension solennelle et musicale à cet hommage.



Pour conclure la cérémonie, Bernard Ducros a chaleureusement remercié tous les participants pour leur présence avant de les inviter à rejoindre la salle des associations, où un apéritif convivial, offert par la municipalité, a permis de prolonger ce moment de partage et de mémoire.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 7 septembre, les orsannais sont venus nombreux pour se trouver une activité. Qu'elle soit sportive ou culturelle, Orsan dispose d'un large choix d'associations proposant des offres pour toute la famille.



VISITE DU SÉNATEUR LAURENT BURGOA A ORSAN

Le lundi 28 octobre après-midi, Laurent Burgoa, sénateur du Gard, a été reçu à la mairie d'Orsan par le maire Bernard Ducros, accompagné de Régis Ponsero, premier adjoint, et de plusieurs élus municipaux. Le sénateur était lui-même accompagné par son attachée parlementaire, Irène Martin-Houlgatte.

Cette rencontre a permis des échanges riches et constructifs autour des projets communaux en cours et à venir, ainsi que sur divers sujets de politiques publiques. Une visite marquée par un dialogue ouvert, témoignant d'une écoute attentive des enjeux locaux.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS DANS LA COMMUNE

Samedi 30 novembre, Bernard Ducros, maire de la commune, a présidé une cérémonie conviviale dédiée aux nouveaux arrivants. Entouré d'une partie de son équipe municipale, il a souhaité la bienvenue à tous ceux qui ont fait le choix de s'installer à Orsan.



Lors de cette rencontre, le maire a mis en lumière les nombreux atouts de notre village : sa situation géographique privilégiée, la qualité de ses services municipaux, la présence d'un pôle santé dynamique, de commerces de proximité, d'artisans talentueux et d'un tissu associatif riche. Des équipements sportifs et de loisirs variés complètent ce tableau pour faire d'Orsan un lieu de vie agréable et propice au bien-être.

Après cette présentation, un moment de convivialité a été partagé autour d'un apéritif offert par la municipalité. L'occasion pour les nouveaux habitants d'échanger avec les élus et les autres habitants d'Orsan.



MARCHE DE NOEL

Le samedi 7 décembre, l'esprit de Noël a envahi Orsan. Alors que les fêtes approchaient à grands pas, les retardataires ont pu profiter d'un marché de Noël chaleureux et convivial. Une vingtaine d'exposants passionnés ont présenté leurs créations artisanales, des décorations aux gourmandises de saison, offrant ainsi un large choix de cadeaux originaux. Les orsannais, venus en nombre, ont flâné parmi les étals, à la recherche de la perle rare. La présence du Père Noël a enchanté petits et grands. Et pour clôturer en beauté cette journée festive, un magnifique feu d'artifice a illuminé le ciel. Un grand merci au comité des

fêtes, soutenu par la municipalité, pour cette organisation impeccable qui a contribué à faire de ce marché un moment inoubliable.



RETARD DES TRAVAUX ROUTE DE TREILLAS ET IMPASSE LA BEGUDE.

Nous souhaitons vous informer que les travaux de réfection de la route de Treillas et de l'impasse de la Béguide ont pris du retard.

Cette situation est due à la nécessité de remplacer le poste de relevage des eaux usées qui s'est avéré être plus dégradé qu'il n'y paraissait. Le nouveau sera beaucoup plus profond et permettra de poser le réseau des eaux usées avec une pente bien plus importante, ce qui résoudra les problèmes de bouchages récurrents que connaissait ce secteur. Cette intervention qui n'était pas prévue initialement dans le cadre du chantier a été rendue possible grâce à l'agglomération du Gard Rhodanien qui finance en totalité son remplacement (125000 €/HT).

Le planning réactualisé est le suivant : Impasse de la Béguide du 02/12/2024 au 14/02/25, Route de Treillas du 17/02/25 au 16/05/25.

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre disposition pour toute question ou information complémentaire.

FOCUS SUR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA COMMUNE

Les Services Techniques jouent un rôle essentiel dans l'amélioration du cadre de vie des habitants. Ils participent activement à rendre notre village plus beau, plus propre et plus agréable à vivre. Composée de cinq agents, l'équipe s'organise en deux pôles :

Espaces verts

Ce pôle est chargé de l'entretien de la voirie, du nettoyage des fossés et accotements, du fleurissement, des plantations ainsi que des travaux de taille, d'élagage et de tonte sur l'ensemble du domaine public (mairie, stade, espace pumtrack, etc.). À titre d'exemple, cet automne, les agents ont taillé pas moins de 50 mûriers platanes et environ 2 000 mètres linéaires de haies.



Infrastructures

Ce pôle assure la maintenance et l'entretien des bâtiments communaux, notamment la mairie, l'école, la cantine, la maison des associations et le centre socioculturel. Les travaux couvrent des domaines variés : maçonnerie, plomberie, électricité, peinture et même la mise en place des décorations de Noël. L'équipe réalise également des travaux neufs, comme cette année, la construction du local pour le club taurin aux arènes ou l'installation du portail derrière les vestiaires du stade.

Polyvalence et soutien

La polyvalence des agents leur permet d'apporter un soutien à leurs collègues en cas de besoin. Par ailleurs, ils interviennent pour l'organisation de manifestations locales telles que le 1er mai, la fête votive ou encore les week-ends historiques.

Les Services Techniques sont indispensables au quotidien de la commune. Il est important que chaque citoyen respecte leur travail en veillant à entretenir le devant de son habitation et à ramasser les déjections canines lors des promenades avec son animal de compagnie.

POLE DE MEDECINE DOUCE ET BIEN-ETRE A ORSAN

Depuis août 2023, un pôle dédié à la médecine douce et au bien-être a ouvert à Orsan, situé au 1 avenue des Tavans. Ce lieu offre un espace chaleureux et apaisant, destiné à prendre soin du corps et de l'esprit.

Au sein du pôle vous retrouvez :



Sylvia WILSON

Praticienne en Médecine Traditionnelle Chinoise (MTC) et maître de Qi Gong et Tai Chi depuis 30 ans, son cabinet est ouvert aux enfants, adolescents et adultes. Elle exerce en acupressure/digitopuncture, moxibustion, massage Tui Na, massage Chi Nei Tsang (massage du ventre).

Ces différentes techniques permettent de réduire le stress, d'améliorer le sommeil, d'équilibrer le psycho-émotionnel, de renforcer le système immunitaire, d'optimiser les fonctions et circuits entre nos organes, de favoriser la guérison des maladies, de stimuler la créativité et la vitalité et de favoriser le bien être général.

Tel : 06 19 26 46 67

Fabrice LLI

Praticien en shiatsu

Le Shiatsu est une pratique d'origine japonaise qui consiste à appliquer des pressions et des étirements spécifiques sur le corps afin de rétablir son équilibre, d'éliminer la fatigue et de stimuler les défenses naturelles.

Tel : 06 19 40 46 32



Aurélié MARGNANE

Kinésiologue certifiée (spécialisée en pré et post natale). Elle vous reçoit en séance du nouveau-né à l'adulte. Grâce au test musculaire, elle remonte à l'origine des blocages et traumatismes que vous avez pu rencontrer dans votre vie et ça dès la vie intra utérine. Ensuite grâce à des techniques adaptés, les émotions qui ont pu s'accumuler sont identifiées et libérées afin de vous aider à retrouver un état de mieux être.

Les raisons de consulter sont nombreuses, sommeil, anxiété, crise d'angoisse, dépression, burn-out, colère, confiance en soi, schéma répétitifs, traumatisme ou tout simplement pour faire un bilan ou découvrir les bienfaits de cette méthode.

Tel : 06 84 05 50 97

NailyKA

Côté bien être c'est Katarina qui vous reçoit dans son espace.

Le salon privé NailyKA, c'est le gage de qualité au niveau de la manucure PRO sans douleurs et des soins des pieds, le tout avec un service sur mesure et la perfection dans les gestes.

Tel : 06 41 24 88 83





Association Pierrette et les chats vagabonds

Cher Orsannais, Chère Orsannaise,

Notre association "Pierrette et les chats vagabonds" œuvre au quotidien et depuis 7 ans déjà en faveur des chats abandonnés et errants.

Nous organisons des campagnes de stérilisation financées par la Mairie et la fondation 30 Millions d'Amis. Le nombre de stérilisations varie chaque année selon le nombre de chats répertoriés à faire stériliser. Notre association se charge du trappage des chats errants pour les stériliser. Une fois les chats attrapés ils sont déposés chez le vétérinaire qui vérifie la présence ou non d'une marque de stérilisation. Ceux déjà pucés et tatoués sont immédiatement relâchés sur le lieu de trappage. Les autres sont stérilisés au nom de la fondation 30 Millions d'Amis.

Il est important que les habitants nous signalent la présence des chats errants pour limiter la prolifération car il suffit qu'une chatte dans un quartier ne soit pas stérilisée pour que l'on soit vite envahi de chatons.

La mairie nous donne une subvention et les particuliers ainsi que les entreprises peuvent faire des dons (déductibles des impôts) pour nous aider à acheter de la nourriture (sac de croquettes, pâtés), des médicaments et régler les soins vétérinaires, et confectionner des abris pour l'hiver...

En effet, si vous le souhaitez, vous pouvez nous donner de la nourriture, sacs croquettes et ou pâtés.

En dehors des stérilisations, les bénévoles (comme Marc un jeune du village) de l'association organisent des collectes pour animaux dans les grandes surfaces pour nourrir ces chats errants. On vous remercie pour votre générosité car sans vous, on n'existerait pas !

CCAS

OPERATION BRIOCHES UNAPEI 30 2024

Un immense merci à tous ceux qui ont contribué au succès de l'opération brioches UNAPEI 30, organisée du 14 au 20 octobre 2024. Grâce à la générosité des Orsannais, nous avons pu récolter la somme de 886€. Ces fonds vont permettre à l'UNAPEI 30 de mettre en œuvre des projets concrets au bénéfice des enfants et adultes handicapés de notre territoire. Votre soutien est précieux et permet de faire avancer la cause de l'inclusion et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Merci encore pour votre solidarité !

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL A NOS AINES

Les 12 et 13 décembre, la salle des mariages s'est transformée en un véritable atelier du Père Noël ! L'équipe du CCAS a eu le plaisir de distribuer près de 90 colis gourmands à nos aînés de plus de 75 ans qui n'avaient pu ou ne voulaient pas participer au repas du 11 janvier. Ces petits présents, préparés avec soin, ont été l'occasion de leur témoigner notre affection et de leur souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année. Nous espérons que ces colis ont apporté un peu de réconfort et de douceur à nos seniors.



La rentrée s'est bien passée à l'école d'Orsan. Cette année, l'école compte 89 élèves répartis en 4 classes de la façon suivante : Mme Lebossé a la classe des petites sections, moyennes sections et grandes sections, Mme Schneider a la classe des CP-CE1, Mme Pau celle des CE1-CE2 et Mme Busquet celle des CM1-CM2. L'équipe pédagogique peut compter cette année sur l'aide d'une jeune fille en Service Civique ainsi que de l'ATSEM présente sur la classe de maternelle.

L'année 2024 touche à sa fin et ces premiers mois de classe ont été ponctués par plusieurs temps forts au sein de l'école.

Un premier temps fort a été « La semaine du Goût » avec le traditionnel petit déjeuner à l'école le mardi 15 octobre, qui a réuni les 4 classes de l'école lors d'un moment très convivial dans la salle de centre socio-culturel. Le thème cette année était « Petit déjeuner américain ».



Le jeudi 17 octobre, l'école a participé à la manifestation « LA GRANDE LESSIVE » où les 4 classes ont pu exposer tout autour de l'école des productions d'art plastique sur le thème « Pareil/Pas pareil »



Un autre temps fort a eu lieu le jeudi 7 novembre : la journée « NON AU HARCÈLEMENT ». Toutes les classes y ont participé activement par la préparation d'affiches, de chants et de textes. Ils ont été présentés à Monsieur le Maire et son adjointe le jeudi 21 novembre, dans la cour de l'école.

Durant le mois de novembre, les élèves des 4 classes se sont appliqués pour confectionner des cartes de vœux pour les personnes âgées du village.

Le mardi 17 décembre au matin, les 4 classes de l'école se sont rendues au cinéma de Bagnols sur Cèze pour une sortie de Noël financée par l'APE et la coopérative scolaire.

Vendredi 20 décembre après-midi, le Père Noël est venu à l'école pour un après-midi festif.

Deux classes de l'école (celles de Mme Pau et Mme Schneider) se préparent pour un grand projet au mois de mars 2025. Ils partiront du lundi 3 mars au vendredi 7 mars en classe Cirque à Méjannes le Clap. Ce projet peut avoir lieu grâce à la participation de la Mairie, de l'APE, de la coopérative scolaire OCCE et des parents.

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Jeudi 5 décembre 2024, pour la toute première fois, les élèves de l'école primaire ont été invités à participer à une élection pour désigner leurs représentants au Conseil Municipal des Jeunes.

Les écoliers se sont rendus à la mairie pour voter dans un cadre officiel, sous la supervision de Bernard Ducros, maire d'Orsan. Douze candidats étaient en lice pour six sièges de conseillers. Dans une ambiance solennelle, les jeunes électeurs ont fait preuve de sérieux et d'enthousiasme.

À l'issue du scrutin, Livia, Lola, Tesnim, Louis, Mathéo et Zak ont été élus comme membres du Conseil Municipal des Jeunes. Après l'annonce des résultats, le maire, les élus présents, ainsi que les enseignantes ont chaleureusement félicité les jeunes conseillers. Ces derniers ont ensuite reçu leurs écharpes tricolores, symboles de leur nouvelle fonction.



Les jeunes élus auront pour mission de représenter tous les enfants de la commune auprès de la municipalité. Ils participeront à divers événements organisés à Orsan, comme les Vœux du Maire ou les commémorations, leur offrant ainsi une opportunité unique de mieux comprendre le fonctionnement de la commune et de s'y impliquer activement.



REPAS DE NOËL À L'ÉCOLE D'ORSAN

Jeudi 19 décembre, les élèves de l'école maternelle et primaire d'Orsan ont eu le plaisir de savourer le traditionnel repas de Noël offert par la municipalité. Ce moment festif s'est déroulé au Centre Socioculturel.

Le maire, Bernard Ducros, a présenté ses vœux avant que les enfants, les élus, les enseignants et l'équipe périscolaire ne partagent ce repas dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Enchantés, ils ont ensuite regagné leurs classes, le sourire aux lèvres.



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE D'ORSAN

L'APE est présente et active sur l'école du village. Elle est composée de 3 membres du Bureau (Marie, Elsa, Nathalie) et de 3 membre-actifs (Hayete, Elodie, Adrien), parents d'élèves dynamiques, aux personnalités différentes. Chacun s'investit, en fonction de son temps, de ses envies et de ses compétences, pour le bien-être des enfants. Nous travaillons main dans la main, depuis plusieurs années, pour que l'école soit un lieu d'épanouissement pour les enfants et d'échanges pour les familles.

L'APE organise des événements au sein des écoles, mais aussi dans le village pour créer de jolis moments de partage entre amis, en famille.

Certains événements permettent de collecter des fonds afin d'apporter un soutien financier aux projets pédagogiques des enseignants. D'autres, n'ont de but que de créer un moment de partage et de vie dans le village.

Bilan de l'année 2023-2024 : Une année riche de manifestation.

Durant cette année scolaire, différentes manifestations ont été menées ; le défilé dans les rues pour Halloween, la vente des dessins d'école, la bourse aux jouets, la vente de sapin, la vente de photo avec le père Noël et de gâteaux lors du marché de Noël de l'école. L'organisation d'un loto et de la fête de l'école sont des manifestations qui ont rencontré un vif enthousiasme de la part des habitants et dont les bénéfices ont permis de financer divers projets scolaires.

Chaque année, les nombreuses actions mises en place par l'APE permettent aux élèves de bénéficier d'une sortie scolaire de fin d'année, ainsi que de la visite du collège pour les CM2. L'APE participe aussi au financement d'intervenants ou au voyage classe-verte. Les différents goûters (carnaval, fin d'année ...) permettent de créer des moments conviviaux entre tous les enfants. Enfin, la magie de Noël entre dans l'école avec une séance au cinéma, un goûter et un cadeau apporté par le père Noël lors du jour du marché de Noël de l'école.

Projets pour l'année scolaire 2024-2025 : Perpétuer les traditions.

Le défilé d'halloween a réuni une quarantaine d'enfant apportant un peu de vie dans le village. La vente des dessins d'école s'est clôturée durant les vacances. A notre plus grand regret, la bourse aux jouets dimanche 17 novembre a dû être annulée faute de participants. La féerie de Noël arrive dès le 15 décembre avec la séance au cinéma et le marché de Noël. Enfin les enfants bénéficieront des traditionnels goûters durant l'année en fin d'année, voyage scolaire, et classe verte pour les classes de CP-CE1 et CE1-CE2.

A Noter dans vos agendas : le LOTO organisé dans la salle des Fête le dimanche 9 février.

Outre les événements traditionnels, l'association envisage de diversifier ses activités par des projets restant encore à définir.

Cette collaboration entre l'association et l'école contribue activement à l'amélioration de la vie scolaire des élèves. Nous espérons cependant que d'autres parents nous rejoignent : Chacun peut participer en fonction de ses disponibilités. Mais plus nous sommes nombreux, plus les projets peuvent être grands et créateurs de souvenirs.

Fabien Champetier

Né en 1973 à Rognac. Après des études d'Arts Appliqués au Lycée Denis Diderot à Marseille (Plasticien de l'environnement Architectural), travail en milieu scolaire public et privé dans la région de Marseille. En parallèle, initiation aux techniques anciennes relatives à la chaux, fresque & enduits, réalisation de plusieurs fresques auprès de particuliers à la Villa Khariessa de Martigues et de peintures murales dans des écoles et chez des particuliers. Prix du travail manuel sur la région PACA en 2004 en représentant le Rotary Club de Martigues. Plusieurs chantiers de déco intérieur & extérieur de 2004 à 2007.



artiste peintre à Orsan

De 2007 à 2014, portraits numériques imprimés toile, vente dans les grandes surfaces, Auchan Le Pontet, Carrefour Vitrolles, Géant Cap Sud...et marchés artisanaux Aix en Provence...

Atelier dans le centre ville intra-muros d'Avignon, vente de peintures & cours de dessin, galerie commune avec 2 autres artistes peintres.

Depuis 2015, artiste auteur, cours de dessin et peinture, spécialisation dans la technique du pastel sec. Fasciné par les portraits, l'étude des petites différences qui font nos personnalités, mais aussi les dessins d'animaux.

Depuis 2022, cours et stages à la Maison des Arts de Chusclan. Cours de dessin, perspective, toutes techniques de peinture et stages spécifiques à la journée avec différents thèmes et techniques proposées. En 2024, exposition au Salon International pastel d'Opale et au festival de dessin et pastel des Bastides à St Agne.



Fabien Champetier
Artiste Peintre

Portraits sur commande
Humains & Animaliers

Dessins, Pastels
& Peintures

Cours Particuliers
30200 Orsan

Cours Collectifs au sein de
l'Association
Atelier d'Art En Cèze
à Chusclan

Stages de Pastel, Dessin
& Peinture



@fabien champetier

06 58 47 81 64

www.fabienchampetier.com

LES CHEVEUX ARGENTES

Suite à la sortie à la BLACHERE qui a été un succès, nous avons programmé de visiter les Calanques de Cassis en bateau avec un repas sur le port et la visite de la ville en petit train.

En septembre cette sortie a été annulée par manque d'inscriptions des gens du village -. Les quelques personnes (26) qui étaient inscrites ont été très déçues de cette annulation.

Durant l'été le club a fonctionné tous les lundis et mardis. Les joueurs de belote ont énormément apprécié la climatisation installée par la municipalité. Ils ont pu venir jouer aux cartes à la fraîche.

Au mois de septembre – octobre – novembre et décembre, les équipes de belote ont joué tous les lundis et mardis.

Un loto inter club par mois a été organisé avec de nombreux lots attirant chaque fois entre 40 et 45 participants.

Après le loto un goûter avec boisson a été offert aux participants.

Le samedi 9 novembre 2024 un repas d'automne a été servi par le traiteur le Petit Bedon suivi d'une animation.

Cette journée a été un franc succès – 63 personnes ont participé et ont apprécié ce moment de convivialité.

Le lundi 9 décembre 2024 un loto est prévu avec de nombreux lots.

Le lundi 20 janvier 2025 se tiendra l'assemblée générale de l'association « Les Cheveux Argentés »

A cette occasion, nous partagerons la galette des rois.

Nous espérons que de nombreux anciens du village y participeront et adhéreront à l'association.

LE BUREAU ET TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION VOUS SOUHAITENT DE PASSER DE BONNES FETES DE FIN D'ANNEE.

CLUB DE PEINTURE

Nous terminons l'année 2024, on se réunit tous les jeudis après-midi de 14h à 17h à la salle Van Gogh au premier étage de la maison des associations. On travaille sur le tissu, le verre, le bois. Nous offrons des ouvrages pour les lotos et belote.

Bonne fête de fin d'année.

Le bureau

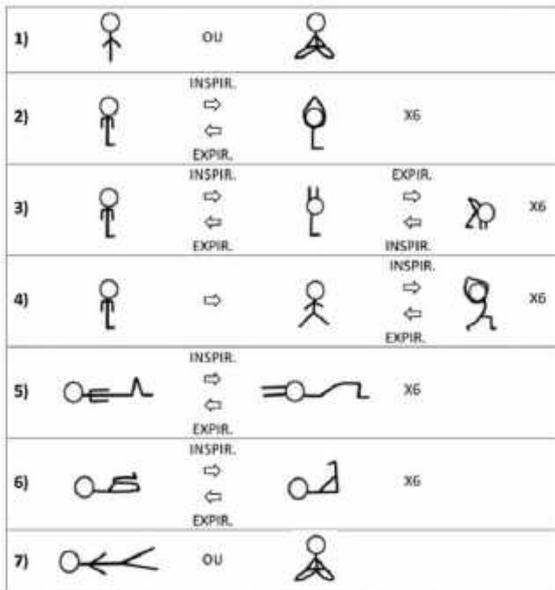




ASSOCIATION « YOGA POUR TOUS »

Le cours de l'association "yoga pour Tous" ont eu le plaisir de reprendre le lundi 15 septembre pour la 12^{ème} année consécutive.

BHAVANA – Calme et Sérénité



J'ai décidé aujourd'hui de vous partager une petite séance, afin que vous puissiez essayer le yoga chez vous afin de vous donner une petite idée. La théorie est une chose mais la pratique une autre.

Si vous avez des questions à l'issue de l'essai chez vous, n'hésitez pas je me ferais un plaisir de vous répondre.

Prends conscience de ta respiration durant quelques minutes. Le souffle du yoga se pratique par le nez.



Repos, laisse le souffle libre ...

J'en profite pour rappeler que les cours sont destinés aux femmes et aux hommes à partir de 15 ans. Les cours ont toujours lieu le lundi soir de 18h30 à 19h30 à la Maison des Associations d'Orsan. Les cours sont assurés par Sandra Leconte Saury qui exerce le yoga depuis 2007.

Diplômée de l'institut français de Yoga et du Krishnamacharya Healing and Yoga Foundation.

L'association Yoga pour Tous fait également parti de L'institut Français de Yoga.

Pour toutes informations : Sandra : 06.77.08.65.34

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année

Sandra Leconte

ASSOCIATION

Mil'idées



L'association Mil'idées se réunit tous les lundis et jeudis de 14h à 18h, à l'ancienne mairie 31 route du camp de César. Nous serions heureuses de vous accueillir pour partager vos idées de couture, crochet, tricot, décoration, peinture, bricolage etc...

Aucune obligation, venez quand vous le voulez et quand vous le pouvez ! Nous vous attendons avec grand plaisir !

Le bureau et ses adhérents





LES WEEK-ENDS HISTORIQUES D'ORSAN

Samedi 15 et Dimanche 16 juin 2024, l'association « les Week-ends Historiques d'Orsan » organisait la troisième édition de l'évènement sur le thème du débarquement en Provence et de la Libération le 15/08/1944.

Cette fois-ci encore le succès était au rendez-vous. Plus de 90 reconstituteurs et de nombreux véhicules d'époque étaient présents, avec parmi eux un char M10 US qui a fait la joie de quelques passagers avec un tour du village dont ils se souviendront. Une présentation aux élèves de l'école, des uniformes et du matériel utilisé par les soldats, avec en prime un parachute d'origine qui a étonné les enfants qui ont pu le manipuler, par sa légèreté et son ampleur. Les repas préparés par le chef du restaurant la "Soleiade" a fait l'unanimité parmi les participants qui se sont jurés de revenir en 2025.

D'ailleurs nous préparons d'ores et déjà l'édition 2025 pour fêter la Victoire de 1945.

Des surprises seront au menu, mais motus !!!

Je tiens à remercier Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour leur soutien inconditionnel, tous les partenaires qui nous aident chaque année, ainsi que les nouveaux.

Cet évènement prend de l'ampleur tant au niveau local que départemental et même régional, valorisant tout le travail effectué par les membres de l'association ainsi que les bénévoles.

Nous recherchons d'autres partenaires afin de donner encore plus de brillant à cette manifestation.

Nous vous donnons rendez-vous les 21 et 22 juin 2025.

Le président

Guy MARIGNANE



L'association Moov'Orsan propose des cours de danse et de fitness. Les cours sont les suivants :

Lundi 18h30 et 19h30 cours de danse en couple selon niveau : rock, bachata, salsa et chacha

Mardi 18h30 Step et 19h15 Bodyzen - Mercredi 18h15 Gymball et 19h Danse en ligne.

Les cours de danse sont assurés par Véronique et de fitness par Manue toujours dans la bonne humeur.

Pour tout renseignement vous pouvez nous joindre via la page Facebook ou par mail moovorsan@gmail.com ou aux horaires de cours.



Une très bonne année à tous.

Le bureau : Catherine, Cécile et Josiane



Une nouvelle année se termine, elle fût belle en évènements pour le club taurin. En effet, il y a eu tout d'abord le retour de la traditionnelle soirée de pâques. Malheureusement du fait d'une météo peu clémente les taureaux n'ont pas pu parcourir les rues d'Orsan. En espérant que le temps soit avec nous l'année prochaine et ainsi permettre aux manadiers de sortir les taureaux. La soirée fut néanmoins une réussite avec une salle remplie et une ambiance digne des soirées Orsannaises.

Malgré une météo capricieuse, nous avons tout de même pu organiser et dérouler le 1^{er} mai dans de bonnes conditions, quelques photos pour illustrer cette journée.

A noter, le retour de notre Ferrade cette année qui nous a permis de profiter de cette belle journée en Camargue entre aficionados.

Au mois de juin, se déroulait la fameuse vente des pognes qui fût une réussite grâce à la jeunesse Orsannaise « la relève » et bien évidemment grâce aux habitants du village qui nous ont grandement et chaleureusement accueillis. Un grand merci pour ce partage !



Photo : Killian Roques

Afin de prolonger d'avantage les soirées d'été, nous avons organisé une soirée toro-piscine aux arènes. Merci à toutes les personnes présentes.

Pour conclure cette année, nous organisons l'assemblée générale le 25 janvier 2025.

Vous êtes tous les bienvenus afin de découvrir notre association et en faire partie si vous le souhaitez.

Nous remercions la mairie ainsi que tous nos membres qui ont contribué au bon déroulement de cette année 2024. De plus, nous remercions nos habitants Orsannais et ceux des alentours de venir aussi nombreux chaque année.

En espérant que l'année 2025 soit aussi belle que cette année passée, à bientôt pour de nouvelles manifestations.

KARATE KYOKUSHINKAÏ ORSAN

Le dimanche 8 décembre, nous avons participé à l'Open de Bayeux, situé en Normandie près de Caen. C'est avec une grande fierté que je vous informe qu'Alex a obtenu une 3^e place dans la catégorie des plus de 90 kg. En se mesurant à des adversaires beaucoup plus lourds que lui, il a livré une belle bataille malgré les difficultés. Bravo à lui ! Said, quant à lui, a fini 1^{er} de sa catégorie en moins de 80 kg. Je suis fier de vous, les gars.



Nous avons encore du travail, mais c'est le début d'une grande série de victoires, après celle de l'année dernière où notre club s'est illustré en Belgique grâce à Emmanuel Pouradier, qui a décroché la 2^e position. "Mon corps est ma maison", et c'est pour cette raison que, si vous regardez par la fenêtre le dimanche matin, vers 7h00, avec deux œufs dans le ventre avant d'y aller, vous verrez des combattants à capuche courir dans le froid ou sous une forte chaleur pour améliorer leurs performances et représenter fièrement les couleurs de notre beau petit village d'Occitanie.



COMITE DES FETES D'ORSAN

Cette année a démarré avec l'annulation de notre vide grenier, mais ce n'est que partie remise. Ensuite, a eu lieu la fête du village ! Trois journées riches en apéro, soirées, taureaux et concours de boules !



Photo : Killian Roques

Puis dernièrement, notre troisième édition du marché de Noël, qui a réuni de nombreux exposants et de visiteurs ! Les petits grands ont pu voir le Père Noël et profiter de la Bodega toute la soirée !

L'assemblée générale aura lieu le vendredi 7 février 2025 à 18h.



ENSEMBLE VOCAL AMADEUS ORSAN

Une nouvelle saison a débuté le 11 septembre dernier.

Avec de très bonnes répétitions toujours sous la direction d'Anaïs Gaud. Cette année le thème est les succès de l'eurovision

La chorale se réunit tous les mercredis à 20h30, à la salle des associations d'Orsan. Vous aimez chanter? C'est la seule "compétence" que nous exigeons pour intégrer notre ensemble vocal, qui vous accueillera avec grand plaisir, à tout moment de l'année. N'hésitez-plus faites-vous et faites-nous plaisir.

Nous avons participé sous l'invitation de Monsieur le maire d'Orsan à la commémoration de l'armistice du 11 novembre.



Au moment de la rédaction de cet article il y a eu un heureux événement au sein de la chorale, la naissance d'une petite fille de notre cheffe de cœur Anaïs. Pour l'instant les répétitions sont assurées par notre président et reprendront normalement après les fêtes de fin d'année.

Nous organisons un loto le 26 janvier 2025 à la salle des fêtes d'Orsan.

Encore merci au maire d'Orsan Mr Bernard Ducros et à sa municipalité pour son soutien et aussi au Père Lucien Godo qui nous permet de chanter en l'église d'Orsan.

Le président Mr Claude DENOYEL

Tel : 0679905390





TENNIS CLUB D'ORSAN - Depuis 1985

Retour sur une après-midi terrifiante au Tennis Club !

Le 19 octobre dernier, premier samedi des vacances de la Toussaint, le TCO a convié les jeunes licenciés pour un moment aussi sportif qu'amusant. Les tennismen et tenniswomen en herbe ont revêtu leurs plus horribles déguisements pour hanter les terrains de tennis d'Orsan, sur lesquels sorcières, vampires, fantômes et autres créatures effrayantes se sont affrontés dans une ambiance festive.

Chaque enfant, déguisé de la tête aux pieds a pu participer à des ateliers ludiques et à des mini-matches où le plaisir et le fair-play étaient les maîtres mots. Les rires ont résonné sur les terrains et les parents présents ont eux aussi profité de ce spectacle haut en couleur.

Pour clôturer l'événement, un concours de gâteaux sur le thème d'Halloween a permis de dévoiler les talents culinaires de certaines familles. Les créations, aussi délicieuses qu'effrayantes, ont régalé petits et grands.

Prenez date : rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition encore plus monstrueuse !



Un repas de Noël convivial

Comme chaque année, les membres actifs du TCO se sont réunis pour le traditionnel repas de Noël, un moment incontournable marqué par la convivialité et le plaisir d'être ensemble. Les participants ont partagé un festin festif et savoureux.

Au menu : des huîtres fraîches, des plateaux de fruits de mer généreux, et une sélection de charcuteries et fromages qui ont régalé les papilles de tous les convives. Entre éclats de rire, anecdotes sur les matchs de l'année et discussions animées, l'esprit de Noël s'est parfaitement mêlé à l'ambiance chaleureuse du club.

Cet événement, organisé chaque année, est l'occasion de remercier les membres actifs pour leur engagement et de renforcer les liens qui font la force du club. Chacun est reparti avec le sourire, ravi de ce moment de partage et de gourmandise.

Une belle tradition que le club continuera de perpétuer avec plaisir. Vivement l'année prochaine pour une nouvelle édition pleine de saveurs et de bonne humeur !



RDV 2025 pour la 40ème saison du TCO :

1 février - Déplacement à l'Open Occitanie à Montpellier

5 avril - Journée doubles de l'Inter-villages à Orange

17 mai - Tournoi des Enfants du TCO

Pour nous rejoindre :

Le Club House est ouvert les samedi matin de 9h30 à 12h30 - Suivez notre actualité sur www.facebook.com/TCOrsan

Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) en 2025.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire**. Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

Des agents recenseur vous transmettront les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boîte aux lettres). Pour faciliter leur travail, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, **en privilégiant la réponse par internet**.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 16 janvier 2025
sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boîte aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur.

Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit** : ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Recensement de la population 2025



C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Des codes vous seront remis pour vous recenser **à compter du 16 janvier 2025**. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

 le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

 Le recensement de la population est gratuit !

République Française

Département du Gard

**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES
DE LA COMMUNE D'ORSAN
ARRETE N°AP003-2023
ARRETE PERMANENT PORTANT INTERDICTION DES DEJECTIONS CANINES
SUR L'ENSEMBLE DE LA COMMUNE**

Le Maire d'ORSAN,

Vu les articles L.2212-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'article R. 632-1 du Code pénal,
Vu les articles L 211-22, L211-23 et L211-26 du Code Rural,
Vu l'article L 1311-2 du Code de la Santé Publique,
Vu le Règlement Sanitaire Départemental du Gard,
Considérant qu'il y a lieu d'assurer la salubrité publique et l'hygiène des dépendances de la voie publique, des espaces verts et espaces de jeux ouverts aux enfants et d'y interdire les déjections canines,

ARRÊTE

Article 1^{er} : Il est interdit de laisser déposer des déjections des animaux sur les voies ouvertes à la circulation publique et dans les lieux ouverts au public.

Article 2 : Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, des distributeurs de sacs pour déjections canines mis à disposition dans la commune, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur tout ou partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins, espaces verts publics et espaces de liberté. Ils devront procéder sans retard au ramassage de toute souillure laissée dans les lieux publics afin d'y préserver la propreté et la salubrité.

Article 3 : Le non-ramassage des déjections de son animal fait encourir à son propriétaire une amende de 35 €, sur la base de l'article R 632-1 du Code Pénal. Cet article stipule en effet : « est puni de l'amende pour les contraventions de la 2^{ème} classe le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déposer, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections... ».

Article 4 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Ampliation sera transmise à :

- La Gendarmerie de Laudun-L'Ardoise,

A Orsan, le 26 mai 2023
Le Maire,

Bernard DUCROS



Tout courrier est à adresser à Monsieur le Maire - Hôtel de Ville 30200 ORSAN
Tél : 04.66.90.14.09 Fax : 04.66.90.12.15 E mail : mairie@orsan.fr

République Française

Département du Gard

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DE LA COMMUNE D'ORSAN ARRETE PERMANENT N° AP005-2023

RÈGLEMENTATION DE LA PROPRETE ET DE L'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS DE LA COMMUNE D'ORSAN

Le Maire d'ORSAN,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2212-2, L.2122-28

Vu le Code de La Voirie Routière et notamment les articles L.116-2 et R.116-2,

Vu le Code Pénal et notamment les articles 131-13 et R.610-5,

Vu la loi n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national,

Vu le Règlement Sanitaire Départemental du Gard et notamment son article 26, 99 et 120,

Vu l'Arrêté Municipal n° AP004-2023 du 10 juillet 2023 portant Règlementation du Marché hebdomadaire et notamment l'article 13,

Vu l'Arrêté Municipal n° AP003-2023 du 26 mai 2023 portant Interdiction des déjections canines,

Vu l'Arrêté Municipal n° AP002-2023 du 26 mai 2023 règlementant les dépôts d'ordures,

Vu la Délibération n° D057-2019 concernant le règlement de la collecte des encombrants,

Considérant que l'entretien des voies publiques est nécessaire pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène,

Considérant que les mesures prises par les collectivités ne peuvent donner des résultats satisfaisants qu'avec le civisme et le concours des habitants auxquels des obligations sont imposées dans l'intérêt de tous,

Considérant que la propreté de la commune est l'affaire de tous et qu'il y a lieu de solliciter la participation à l'effort collectif de propreté de chacun : propriétaires, syndics gestionnaires de copropriétés, locataires, usagers qui y travaillent et/ou circulent,

Considérant la nécessité de réglementer tant dans un souci d'hygiène publique que de sécurité des usagers de la voie publique, la propreté urbaine de l'ensemble du territoire communal,

ARRETE

ARTICLE 1 – Objet du règlement

Cet arrêté a pour objet de réglementer l'entretien des voies publiques dans un souci d'hygiène publique, de sécurité des usagers et de propreté urbaine, sachant que les mesures prises par les collectivités ne peuvent donner des résultats satisfaisants sans le civisme et le concours des habitants. La propreté de la ville étant l'affaire de tous, il y a lieu de solliciter la participation à l'effort collectif de propreté de chacun.

Le présent arrêté est applicable sur l'ensemble du territoire de la commune d'Orsan.

ARTICLE 2 – Le nettoyage des rues

Le nettoyage des rues ou parties des rues salies par des véhicules ou par des individus doit être effectué immédiatement par les responsables de ces dégradations. A défaut, le nettoyage sera réalisé d'office à leurs frais et sans préjudice des poursuites encourues.

ARTICLE 3 – Entretien des trottoirs et pieds de mur en toutes saisons

3-1 : balayage

La commune organise le nettoyage régulier des voies publiques. En complément de ces actions, la propreté des trottoirs incombe aux propriétaires, syndics gestionnaires de copropriétés, locataires, riverains de la voie publique ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public : étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers... ils sont tenus d'assurer le nettoyage des trottoirs sur toute la largeur, au droit de leur façade, en toute saison. Les balayures et les feuilles mortes (surtout à l'automne) ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

Les professionnels nettoient à l'issue de leur activité quotidienne. Une attention particulière est demandée pour le ramassage des mégots.

3-2 : désherbage

La commune organise le désherbage des caniveaux. En complément de ces actions, le désherbage des trottoirs incombe aux propriétaires, syndics gestionnaires de copropriétés, locataires, riverains de la voie publique ainsi que les occupants à titre commercial de l'espace public : étalages divers, terrasses, concessions de toute nature, chantiers... ils sont tenus de désherber au pied des murs, au droit des façades et en limite de propriété, soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion des produits phytopharmaceutiques.

Les saletés, déchets et végétaux collectés lors des opérations de nettoyage et de désherbage doivent être ramassés et évacués selon leur nature.

Les herbes coupées, binées ou arrachées ne doivent en aucun cas être jetées sur la voie publique ni dans les avaloirs des eaux pluviales.

3-3 : neige ou verglas

En cas de neige ou de verglas, il appartient à chaque riverain d'assurer la sécurité du passage sur le trottoir le long de sa propriété sur une largeur d'un mètre au moins. La neige peut être stockée en tas sur le trottoir de manière à ne pas gêner le passage et/ou mise sur les caniveaux. Le sel de déneigement est interdit aux pieds des arbres et auprès des végétaux.

ARTICLE 4 – Taille des haies et des arbres

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure des voies publiques et privées afin de permettre :

- Le passage des piétons sans aucune gêne
- La cohabitation des branches avec le réseau aérien (câbles électriques et téléphoniques),
- La bonne lisibilité de panneaux routiers, feux tricolores, candélabres, plaques de rue.

A défaut de l'entretien et de l'élagage nécessaire par les propriétaires ou occupants, il peut y être pourvu d'office par la commune après mise en demeure non suivie d'effet, aux frais des propriétaires ou occupants.

ARTICLE 5 – Lutte contre les pigeons, animaux errants et les rongeurs

Il est interdit de déposer de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer des animaux conformément aux articles 26 et 120 du Règlement Sanitaire Départemental.

ARTICLE 6 – Responsabilité

En cas de non-respect des dispositions du présent arrêté, la responsabilité du propriétaire, locataire ou personne travaillant ou circulant sur la commune pourra être engagée.

ARTICLE 7 – les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

ARTICLE 8 – Monsieur le Maire, Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de LAUDUN-L'ARDOISE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'application du présent arrêté.

Ampliation sera transmise à :

- Madame la Préfète du Gard
- La Gendarmerie de Laudun-L'Ardoise

Fait à ORSAN, le 04 août 2023
Le Maire, **B. DUCROS**



Mis sur le site www.orsan.fr le 04 août 2023

Pratique – Service public



Horaires d'ouverture
de la mairie et de l'agence postale communale

Lundi : 9h/12h - 14h/17h
Mardi : fermé - 14h/18h
Mercredi : 9h/12h - fermé
Jeudi : 9h/12h - 14h/18h
Vendredi : 9h/12h - 14h/17h
Samedi : fermé

Accueil Mairie : 04.66.90.14.09

RAPPEL : Pour joindre la mairie en dehors des horaires d'ouverture : **09.78.08.16.77**

Par courriel à l'adresse : mairie@orsan.fr

Retrouvez toutes les informations de la commune sur le site internet www.orsan.fr, sur Facebook et sur Panneau Pocket.



Périscolaire : 04.66.90.04.10 - periscolaire@orsan.fr

Ecole Primaire : 04.66.90.11.80

Ecole Maternelle : 04.66.90.16.22

Gendarmerie : 04.66.33.24.26

SANTÉ – Place des écoles

Médecin généraliste : Sandrine ABGRALL-ROQUE

04 66 79 48 55 ou www.cabinetmedical-orsan.fr/

Infirmières

Cabinet FACHE : 06 03 29 13 14

Cabinets FLANDIN/MALPLAT/BORDES : 06 40 12 35 75

Ostéopathe : Clémence PAYARD LAMBERT

07 69 21 13 81

Kinésithérapeute : Michel JANIGA

04 66 89 56 49

Orthophoniste, Muriel BAUDRY :

07 66 28 55 28 ou baudry.orthophoniste@gmail.com

Psychologue : Nathalie CHABAUD

07.66.32.12.10

Diététicienne, hypnothérapeute : Margaux GONZALEZ

07 81 27 70 22 ou <http://mg-thérapie.com> ou Doctolib

Taxi, ambulance, VSL : Steve ROUX

06 64 38 33 06 ou taxisteve30@gmail.com

Bibliothèque



Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Lundi de 14h00 à 16h00 – uniquement le 1^{er} lundi de chaque mois

Mardi de 14h30 à 18h00

Vendredi de 10h00 à 12h00

Horaires d'été : uniquement les vendredis de 10h à 12h. Fermée en août

Site internet de la Bibliothèque : <http://mabib.fr/biborsan>

Boîte à livres, place de l'Embrun (sous l'abri bus)



LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS PUBLICS 24H/24 & 7J/7

ACCUEIL PERSONNES SANS ABRIS 115

GENDARMERIE 17

POMPIERS 18

URGENCES 112

SERVICE AUX MALENTENDANTS 114

SIDA INFO SERVICE 0800 840 800

CENTRE ANTIPOISON 01 40 05 48 48

DROGUE, ALCOOL, TABAC INFO 0800 23 13 13

SAMU 15